



Inscription scolaire

Votre enfant est né(e) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 : les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2026/2027 auront lieu du **lundi 5 janvier au lundi 2 mars 2026 inclus.**



Pour cela, veuillez effectuer votre inscription via le « portail dédié » : <https://www.espace-citoyens.net/magny-les-hameaux/espace-citoyens/Activites/IndexInfosPratiquesPubliques>

Documents à fournir : votre livret de famille (pages parents et enfants), votre justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) et les vaccins obligatoires à jour de votre enfant.

Si vous ne disposez pas d'un scanner, merci de prendre rendez-vous dès maintenant avec le service scolaire

Nous vous remercions de privilégier les inscriptions par le portail famille

Après le lundi 02 mars 2026, les inscriptions se feront uniquement par le biais du portail famille.

Liens utiles

[De quel secteur scolaire dépend mon enfant ?](#)

[Demande de dérogation scolaire](#)

[Les établissements scolaires](#)

[Calendrier des vacances scolaires](#)